

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION du 28 Mars 2014 – 20H30

L'an deux mil quatorze, le vendredi 28 mars 2014 à 20 H 30, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Morel, Maire.

Présents MOREL J.P.- Maire sortant
DHENIN C., ERRAMMACH Y., AGUEEFF M., DANGOUMAU JP, WACHEUX L,
MARTEAU P, DESHAYES M, CAILLERE N, ORTEGA O, DAVRAINVILLE S,
DEMALANDER V, VAN DER HEYDEN S,

Absents et excusés : FAUVEAU P, procuration à MOREL JP
COUSTILLET C, procuration à VAN DER HEYDEN S

ORDRE DU JOUR

Installation des membres du conseil Elections du maire et des adjoints

Madame DHENIN Christine est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte par Monsieur Jean-Pierre MOREL, maire sortant, qui installe dans leurs fonctions, suivant l'ordre du tableau les 15 conseillers municipaux élus lors du scrutin du dimanche 23 mars 2014.

Avant de céder la place au doyen d'âge, le maire félicite les nouveaux élus et leur souhaite bon courage pour ces six années à venir.

Monsieur Serge VAN DER HEYDEN, doyen d'âge du conseil, assume la présidence pour procéder à l'élection du maire.

Un seul candidat se présente : Monsieur Jean-Pierre MOREL

Le dépouillement du 1^{er} tour donne le résultat suivant :

Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Abstention	2

Monsieur Jean-Pierre Morel est élu maire et est installé immédiatement dans ses fonctions.
Monsieur Jean-Pierre Morel préside la suite de la séance.

Le maire propose que 4 adjoints soient nommés à ses côtés pour assurer l'exécutif de la commune.

Cette proposition est approuvée à la majorité absolue.

Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Election des adjoints

Le maire a constaté qu'une liste avait été déposée, puis il est procédé à l'élection.

Le dépouillement du 1^{er} tour donne le résultat suivant :

Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Abstention	2

La liste « Tous unis pour l'avenir de Bois le Roy » conduite par Monsieur Jean-Pierre Dangoumau est élue au 1^{er} tour.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

1^{er} adjoint : DANGOUMAU Jean-Pierre

2^{ème} adjoint : AGUEEFF Marianne

3^{ème} adjoint : ORTEGA Odile

4^{ème} adjoint : ERRAMMACH Youssef

Avant de se quitter, le verre de l'amitié est offert à toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 21h00.